

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe Agriculture

Cet avis engage, pour la première fois, notre assemblée dans ce très grave problème de société qu'est la situation des personnes sans domicile. Il nous a semblé pertinent de traiter de manière unique les problématiques que pose la très grande pauvreté et nous comprenons que les préconisations soient axées sur l'urgence d'abord de l'hébergement, puis de l'accompagnement. Toutefois, l'un ne va pas sans l'autre.

Nous approuvons pleinement les préconisations sur l'hébergement : on manque, en France, d'hébergement d'urgence mais aussi d'hébergement social. Il faut absolument renforcer ces offres.

L'avis présente de manière pertinente l'hétérogénéité des parcours de vie de ceux qui se retrouvent dans la rue. Cette diversité des profils impose une même diversité et une cohérence des réponses des Pouvoirs publics. Pour que les solutions soient efficaces face aux difficultés dans lesquelles se trouvent les personnes sans domicile, l'accompagnement et l'hébergement doivent être adaptés à leurs vies, à leur psychologie mais aussi à leurs souhaits.

L'hébergement ne peut avoir de sens sans un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement est délicat, il impose, pour les travailleurs sociaux et pour chacun d'entre nous, de mettre de côté nos certitudes et nos modèles de vie pour nous adapter à des visions parfois différentes. Il faut être capable de les comprendre tout en maintenant l'objectif de garantir les droits attachés à chaque citoyen.

L'avis montre d'ailleurs les différentes formes que peut prendre cet accompagnement : l'aménagement de l'espace public, la mise en place de réseaux d'écoute ou encore l'organisation de relais pour l'information de l'accès aux droits. Cet accompagnement est aussi pour nous la priorité. Car il est également une manière de rompre un isolement social bien souvent à l'origine de la marginalisation.

Le groupe a voté l'avis.